

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

MENUISERIE MÉTALLIQUE

LOT 2 - RESIDENCE TOUCOULEUR

indice 0

Table des matières

DESCRIPTION DES OUVRAGES	2
1 Menuiserie Métallique – travaux de base	2
1.1 Travaux préparatoires	2
1.1.1 Plans d'atelier & de chantier	
1.2 Casquette tôle aluminium pliée	2
1.2.1 Casquette sur fenêtre 80 x 150 cm (rep. CSQ1)	
1.2.2 Casquette sur fenêtre 100 x 130 (rep. CSQ1)	3
2 MENUISERIES METALLIQUE — PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES	3
2.1 Larmier tôle aluminium pliée	3
2.1.1 Larmiers sur fenêtre 80*150 (rep. LAR1)	4
2.1.2 Larmiers sur fenêtre 100*130 (rep. LAR2)	4
2.2 Renforcement / réparation grille existante	4
2.2.1 Ajout tôle perforée sur grille fenêtre 1500 x 1500	4
2.2.2 Ajout tôle perforée sur grilles portes-fenêtre entrées n°74 & 145	4

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Préambule :

Le présent C.C.T.P. n'a pas de caractère limitatif mais comprend néanmoins implicitement l'ensemble des travaux décrits ou non, nécessaires au complet et parfait achèvement des ouvrages, conformément aux règles de l'Art.

L'entrepreneur du présent lot devra obligatoirement consulter les C.C.T.P. des autres corps d'état de façon à avoir une parfaite connaissance des éléments constitutifs de la construction et informer le maître d'œuvre d'éventuelles discordances entre les prescriptions de son lot et celles des autres corps d'état.

Les approvisionnements du chantier en matériel et en matériaux se feront au fur et à mesure des nécessités et compte tenu des surfaces disponibles.

Aucun retard, aucune réclamation ni aucun supplément ne sera admis pour difficultés d'accès, d'approvisionnement, d'alimentation en fluide ou sujétions quelconques.

Tous les produits (Marques) décrits et localisés dans le présent C.C.T.P. S'entendent implicitement accompagnés de la formule "ou techniquement équivalent", même si celle-ci n'y figure pas.

Équivalence des matériaux et fournitures : seul l'Architecte est habilité à juger du bien fondé de "l'équivalence" des matériaux et fournitures sans avoir à justifier de sa décision.

1 MENUISERIE MÉTALLIQUE – TRAVAUX DE BASE

1.1 Travaux préparatoires

1.1.1 Plans d'atelier & de chantier

Description: réalisation & transmission pour validation au maître d'œuvre d'un carnet de plans d'atelier & de chantier des éléments à réaliser à l'échelle 1/5 comprenant nomenclature complète des pièces mises en œuvre (avec, si nécessaire, plans toutes faces avec cotations), toutes vues des éléments finis & cotations exhaustives de tous les éléments constitutifs et des dimensions générales, y compris représentation du support, indication de toutes fixations (visserie & accessoires à décrire précisément), y compris système de fixation au support préconisé par l'entreprise.

Délai d'exécution : à transmettre durant la période de préparation des travaux (impérativement avant démarrage de tous travaux)

1.2 Casquette tôle aluminium pliée

Description: casquette réalisée en tôle d'aluminium d'épaisseur 4 mm minimum, pliée selon schéma ci-apres, & fixée au support gros œuvre par vis inox A4 Ø6mm longueur minimale 60mm sur chevilles à expansion tous les 300 mm minimum.

Y compris mise en œuvre dans la gorge supérieure de mastic polyuréthane EMFIMASTIC PU40 BATIMENT, bénéficiant du label SNJF et de classe 25E (mastic type élastomère).

Localisation .

Bâtiment A1 (entrées 68/70)

- Facade SE
- Façade NE

Bâtiment A2 (entrées 70/72/74)

Façade ENE

Bâtiment A3 (entrées 145)

- Façade O
- Facade E

Bâtiment B (entrée 69)

- Façade SE
- Façade NE

Bâtiment C (entrées 65 & 67)

Façade NE

1.2.1 Casquette sur fenêtre 80 x 150 cm (rep. CSQ1)

Dimensions:

• largeur : 150 cm

• profil : partie horizontale (à la pente de 5% près) de 60cm

1.2.2 Casquette sur fenêtre 100 x 130 (rep. CSQ1)

Dimensions:

• largeur 170 cm

• profil : partie horizontale (à la pente de 5% près) de 60cm

2 MENUISERIES METALLIQUE – PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

2.1 Larmier tôle aluminium pliée

Description: larmier réalisé en tôle d'aluminium :

- épaisseur 90/100ieme minimum,
- plié en deux parties égales à 90 °, ou constitué d'une cornière extrudée 15 x 15 mm
- pose en sous face de linteau, côté extérieur,
- fixé au support gros œuvre par :
 - \circ vis inox A4 \varnothing 4mm longueur minimale 40mm
 - o sur chevilles à expansion tous les 300 mm minimum.

Y compris mise en œuvre soignée entre larmier & support de mastic polyuréthane EMFIMASTIC PU40 BATIMENT, bénéficiant du label SNJF et de classe 25E (mastic type élastomère).

Localisation:

Bâtiment A1 (entrées 68/70)

Façade SO

Bâtiment A2 (entrées 70/72/74)

Façade OSO

Bâtiment B (entrée 69)

Façade NO

- Façade O Bâtiment C (entrées 65 & 67)
 - Façade SO
- 2.1.1 Larmiers sur fenêtre 80*150 (rep. LAR1)
- 2.1.2 Larmiers sur fenêtre 100*130 (rep. LAR2)
- 2.2 Renforcement / réparation grille existante
- 2.2.1 Ajout tôle perforée sur grille fenêtre 1500 x 1500

Localisation : bâtiment A, entrée n°72, fenêtre du LCR en RDC

Description : ajout tôle perforée en aluminium ou acier sur grille existante en RDC du LCR (entrée n°72) :

- coefficient de vide entre 50 & 60 %
- épaisseur 5 mm minimum
- dimensions 1500 x 1500 mm
- fixation par rivets inox A4 sur grille existante
- (si tôle acier, prévoir galvanisation à chaud ou application de peinture "Zinga" 2 couches au pinceau)
- 2.2.2 Ajout tôle perforée sur grilles portes-fenêtre entrées n°74 & 145

Localisation : bâtiment A, entrées n° 74 & 145

Description : ajout tôle perforée en aluminium ou acier sur grille existante :

- coefficient de vide entre 50 & 60 %
- épaisseur 5 mm minimum
- dimensions 1500 x 1500 mm
- fixation par rivets inox A4 sur grille existante
- (si tôle acier, prévoir galvanisation à chaud ou application de peinture "Zinga" 2 couches au pinceau)

Y compris dépose des installations, évacuations diverses des matériels et matériaux inutilisés, ou autres propres au présent lot y compris toutes sujétions.

Lu et approuvé le : (Date, cachet et signature)

LE(S) ENTREPRISE(S)